

Mesdames, Messieurs,

Suite à un message reçu de l'Association des Maires, je vous informe qu'à compter du 30 mars prochain, le courrier sera distribué le mercredi, jeudi et vendredi (modalités issues d'une décision nationale).

Sur le point précis des bureaux de poste, le lien suivant permet de vérifier les horaires d'ouverture

<https://www.laposte.fr/particulier/departement/ariege/09/page-1>

Cela étant et après avoir étudié toutes les possibilités afin de répondre au mieux au versement des prestations sociales début avril, le Groupe La Poste de l'Ariège nous a informé ce jour de l'adaptation d'ouverture des sites suivants :

FOIX : Fermé le 4 avril. Ouverture les 6 et 7 avril de 9h à 12h15 avec un horaire élargi l'après-midi ;

PAMIERS : Fermé le 4 avril. Ouverture les 6 et 7 avril de 9h à 12h avec un horaire élargi l'après-midi ;

LAVELANET : Fermé le 4 avril. Ouverture les 6 et 7 avril de 9h à 12h, avec un horaire élargi l'après-midi ;

SAINT-GIRONS : Fermé le 4 avril. Ouverture les 6 et 7 avril de 9h à 12h, avec un horaire élargi l'après-midi ;

TARASCON : Fermé le 4 avril. Ouverture les 6 et 7 avril de 9h à 12h, avec un horaire élargi l'après-midi ;

LE FOSSAT : Fermé le 4 avril. Ouverture les 6 et 7 avril, de 9h à 12h avec un horaire élargi l'après-midi

Concernant les boîtes à lettres jaunes, 50 % sur l'ensemble du département vont être fermées au public. Une affichette apposée sur chacune d'elles indiquera la plus proche en fonction.